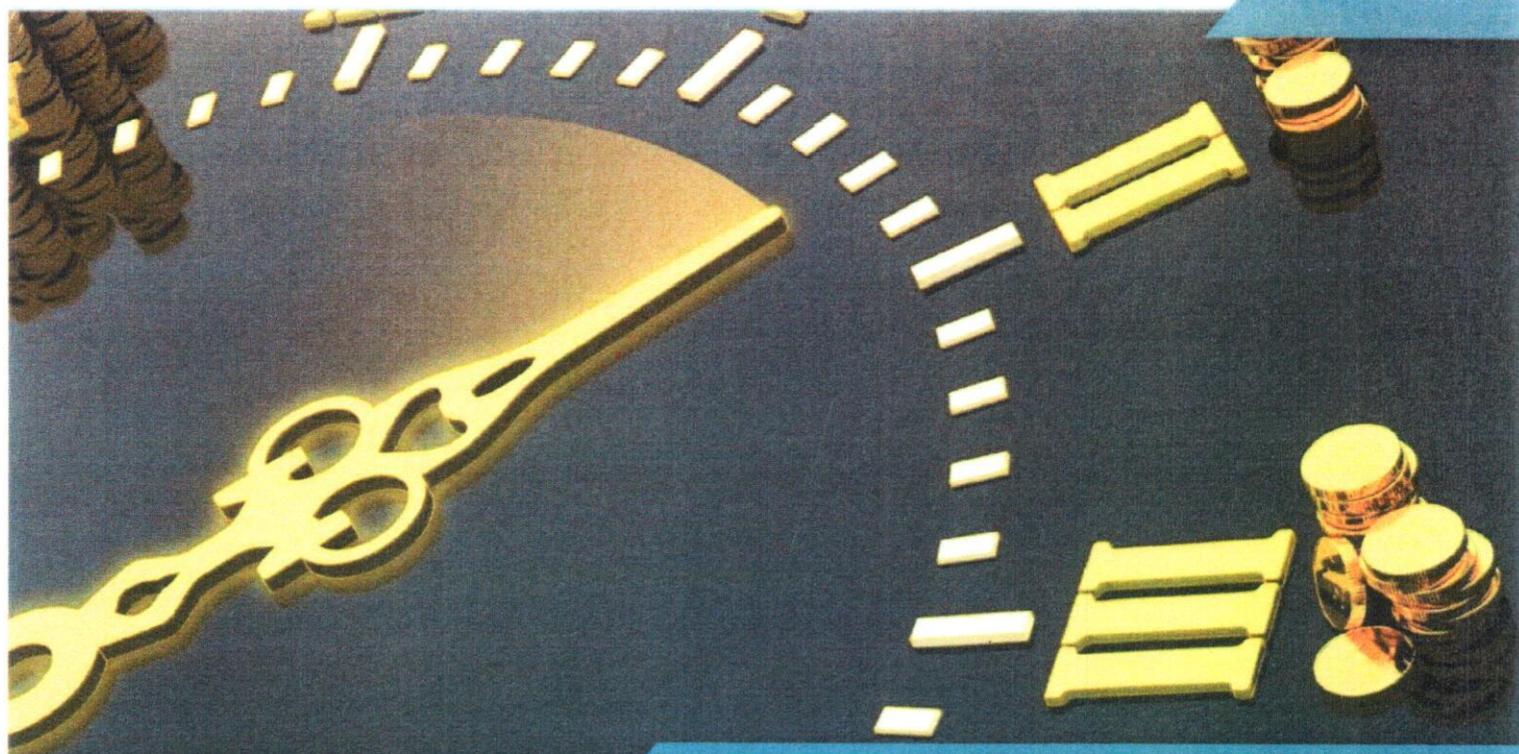




MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES



RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Quatrième Trimestre 2017

Avant-propos

Le présent rapport a pour objet de rendre compte, pour l'année 2017, de l'exécution de la loi de finances. Il est destiné à l'information des citoyens ainsi que de leurs représentants au Parlement. Son fondement est à rechercher dans le principe administratif naturel de redevabilité et de transparence dans la conduite des affaires publiques.

Notre pays s'est engagé depuis le second trimestre 2017 dans un programme de relance économique (PRE) soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI), en vue de juguler la crise économique résultant de la chute de nos recettes d'exportation et la crise de la trésorerie.

Cette dynamique de réforme et d'assainissement de nos finances devra se poursuivre en 2018, pour nous permettre de retrouver l'équilibre budgétaire et de financer le développement.

J'adresse ici mes encouragements aux administrations et aux personnels qui contribuent à la rédaction de cette revue, afin de poursuivre dans la rigueur, l'exhaustivité et la régularité des publications.

Le Ministre d'Etat, Ministre du Budget
et des Comptes Publics



Jean Fidèle OTANDAULT